



Tourbières-INFOS

Bulletin documentaire électronique

Octobre 2009 - *n°31*

Tourbières-INFOS est une publication du Centre de documentation du Pôle-relais Tourbières

LE CENTRE DE DOCUMENTATION VOUS INFORME :

Création d'une base de données nationale sur les sentiers en milieux tourbeux

Il s'agit d'un nouveau produit d'information sur le thème de l'ouverture des tourbières au public : sous la forme d'une base de données consultable en ligne, il recense les sentiers de découverte et d'interprétation en milieux tourbeux à l'échelle nationale. Plus de 130 sentiers ont ainsi été recensés. Les informations sont organisées sous forme de fiche d'identité du « sentier » empruntable pour la visite. Pour chaque sentier sont présentés les informations sur la localisation du site, les caractéristiques du circuit (sentier de découverte ou d'interprétation, longueur, durée, accès handicapés, aménagements...), le contact de l'organisme référent, et les prestations proposées (visites guidées, animations...). La fiche établit aussi un lien hypertexte vers les documents (présents au Centre de documentation du Pôle) relatifs au sentier : dépliant, topoguide, panneaux, CD-ROM pédagogique... A partir de la base documentaire en ligne, vous trouverez une entrée thématique « sentiers » avec une interface de recherche spécifique. Vous pouvez alors exporter vos résultats de recherche par mail ou les imprimer.

Ce dossier sera consultable à partir du 9 novembre depuis la base documentaire en ligne : <http://www.pole-tourbieres.org:81>

Nouveau dossier bibliographique sur l'accueil du public en tourbières

En lien avec le FEDER sur « l'ouverture des tourbières au public en Franche-Comté », porté par le Pôle-relais Tourbières, le Centre de documentation vous propose une liste de références bibliographiques sur ce thème, à partir des documents présents dans notre fonds documentaire : Vous y trouverez des brochures pédagogiques et topoguides liés à des sentiers de découverte, mais aussi des ouvrages de réflexion sur la prise en compte de la demande en tourisme nature, et sa conciliation avec les impératifs de protection des milieux.

Ce dossier sera consultable à partir du 9 novembre depuis la base documentaire en ligne : <http://www.pole-tourbieres.org:81>

Pour vos recherches d'informations sur les tourbières, contactez la documentaliste du Pôle-relais tourbières :
Sylvie Raboin
Ligne directe : 03 81 50 12 00
sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

Pour tous contacts sur *Tourbières-infos* (inscription, annulation d'inscription, communication d'informations, réactions...) :
tourbieres-infos@pole-tourbieres.org



Tourbière en Picardie
Cliché : Claire Crassous, juin 2006

Le Pôle-relais Tourbières est animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.

<http://www.enf-conservatoires.org>



Sommaire

Directeur de la publication :

Pascal Vautier

Rédaction :

Sylvie Raboin

avec la participation
ponctuelle de :

Francis Muller, Jérémie Cholet,
Karim Guerbaa, Pierre Feuvrier

Comité de lecture :

Francis Muller, Olivier
Manneville, Bruno Mounier,
Pascal Vautier, Alain Salvi

Pôle-relais Tourbières

*Fédération des conservatoires
d'espaces naturels*

Maison de l'environnement
de Franche-Comté
7, rue Voirin
25000 BESANCON

Tél : 03. 81.81.78.64

Fax : 03.81.81.57.32

contact@pole-tourbieres.org

<http://www.pole-tourbieres.org>



LE CENTRE DE DOCUMENTATION VOUS INFORME	p.1
LES ZONES HUMIDES	p.3
LES TOURBIERES EN REGIONS	
Aquitaine	p.7
Auvergne	p.8
Bretagne	p.10
Champagne-Ardenne	p.11
Franche-Comté	p.11
Ile-de-France	p.13
Languedoc-Roussillon	p.13
Limousin	p.14
Lorraine	p.16
Midi-Pyrénées	p.17
Nord-Pas de Calais	p.17
Pays-de-Loire	p.19
Poitou-Charente	p.21
Rhône-Alpes	p.21
LES ACTIONS DU POLE-RELAIS TOURBIERES	p.24
LES TOURBIERES A L'INTERNATIONAL	p.27
Belgique	p.29
Canada	p.30
Irlande	p.31
Islande	p.33
Royaume-Uni	p.33
Russie	p.34

Pour identifier le type d'information :

 document /  manifestation /  site internet /  brève



Horaires d'ouverture
du Centre de documentation
du Pôle-relais Tourbières,
à Besançon (25) :
Mardi : 14 h—17 h
Mercredi : 10 h—12 h
 14 h—17 h
Jeudi : 14 h—17 h

Consultez les pages consacrées au Centre de documentation
sur le site web du Pôle-relais Tourbières :

http://www.pole-tourbieres.org/centre_de_documentation.htm

Vous pouvez consulter d'autres lieux-ressources sur les zones humides :

<http://www.pole-tourbieres.org/liens.htm>

≈ LES ZONES HUMIDES



Tourbières et volcans.

CUBIZOLLE, H. (sous la dir. de). *Echo des tourbières*, n°16, juin 2009, 20 p.



En Auvergne et régions limitrophes, de nombreux exemples de tourbières dépendent du volcanisme : dans d'anciens cratères ou dans des maars d'explosion, près de plans d'eau bloqués par d'anciennes coulées de laves, ainsi que sur certaines pentes volcaniques. Ce numéro thématique, entièrement réalisé sous la houlette du CRENAM de l'Université de Saint-Etienne, propose les contributions suivantes :

- *Un site unique en Europe : la tourbière du Mont-Bar*
- *Sagne-Redonde, une tourbière de maar en devenir*
- *Le marais de Ribains : une longue histoire des relations Hommes/Tourbières*
- *Présentation des sites tourbeux sur le plateau du Mézenc (43) dans la zone*

Natura 2000 FR 83301076

- *les archives sédimentaires exceptionnelles des tourbières de cratères volcaniques*
- *l'étude de la tourbière de maar du Marais de Limagne. Les diatomées : des algues de tourbières*
- *le fonctionnement hydrologique de la tourbière des Narces de la Sauvetat*
- *les tourbières basses sur substrat volcanique dans le Massif Central*
- *la gestion différenciée des tourbières du Devès*
- *les tourbières du Cantal*
- *les « lacs-tourbières » du Devès : des tourbières fossiles*
- *l'action du CEPA et du Pôle-relais Tourbières sur les tourbières des régions volcaniques*

Ce numéro de revue est disponible sur demande au secrétariat du Pôle-relais Tourbières : contact@pole-tourbieres.org



Arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement

Ce texte est téléchargeable à la page suivante :

http://www.forum-marais-atl.com/iso_album/arrete-definition-delimitation-zones-humides.pdf



30 et 31 mars 2010 : 16^{ème} Forum des gestionnaires « 2010 année de la biodiversité : quelle contribution des espaces protégés français aux continuités écologiques », Paris.

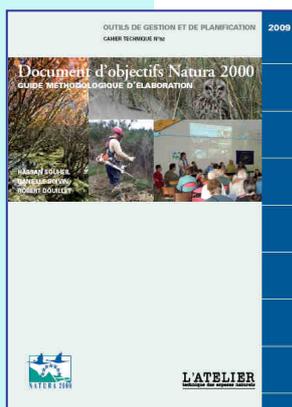
Cette année l'organisation est portée par l'Atelier Technique des Espaces Naturels et les Parcs Nationaux de France. L'objectif de ce forum est de fournir aux gestionnaires d'espaces protégés les cadres scientifiques, stratégiques et juridiques minimaux, quelques outils et des exemples d'initiatives les aidant à contribuer aux continuités écologiques concernant leurs territoires

Pour en savoir plus : Yves Vérilhac ; Gilles Landrieu 04 67 04 30 30



Document d'Objectifs Natura 2000 : guide méthodologique d'élaboration.

SOUHEIL, H ; BOIVIN, D ; DOUILLET, R. 2009. Atelier Technique des Espaces Naturels. 97 p. Coll. Cahiers techniques n°82



Cet ouvrage est une refonte du premier guide édité par RNF et l'ATEN en 1998, en intégrant les évolutions juridiques récentes. Il s'adresse à toutes les structures en charge de la rédaction ou de la révision d'un document d'objectifs (DOCOB) avec la volonté d'être un outil de référence pour harmoniser les productions à l'échelle nationale. Son contenu est orienté sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation des sites en Natura 2000.

La première partie pose les bases du dialogue pour mener la concertation entre les différents acteurs du site Natura 2000 ; la deuxième partie détaille les 6 volets obligatoires du DOCOB (définis dans l'article R414-

11 du Code de l'environnement.) :

- *rapport de présentation : informations générales et caractéristiques physiques, localisation cartographique des habitats et des espèces, analyse écologique et fonctionnelle, enjeux, diagnostic socio-économique*
- *définition des objectifs de développement durable*
- *proposition de mesures de toute nature*
- *cahiers des charges types des mesures contractuelles*
- *charte Natura 2000*
- *suivi et évaluation du Docob*

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

http://www.espaces-naturels.fr/natura_2000/medias_ressources/telechargements_methodo2/guide_methodologique_d_elaboration_des_docob/guide_d_elaboration_des_docob_natura_2000



Actes du séminaire technique : « Zones humides et têtes de bassin versant », Nedde (Limousin), 10-11 juin 2009



Les zones humides des hauts bassins hydrographiques sont des milieux écologiquement riches pour la diversité des espèces présentes, leur rôle essentiel dans la continuité des corridors écologiques, et leur contribution à la préservation de la quantité et de la qualité de l'eau.

Ce séminaire, organisé par les acteurs du Plan Loire Grandeur Nature, avait pour objectif de définir les problématiques à prendre en compte et les priorités d'actions à engager sur ces territoires pour un développement durable harmonieux, conciliant des conditions de vie pérennes pour leurs habitants avec la préservation de leur environnement.

Sommaire des interventions :

- *Prise en compte dans le SDAGE, intérêt pour le bassin,...*
- *Fonctions hydrologiques et écologiques des zones humides de têtes de bassin*
- *Eléments d'histoire et contexte de ces territoires en terme de sociologie et d'économie*
- *Services écosystémiques et limites*
- *Conclusions et perspectives d'un inventaire de zones humides sur le territoire des Monts de la Madeleine*
- *Animation territoriale des zones humides en Rhône-Alpes sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse*
- *Actions sur des zones humides du PNR du Morvan sur les bassins Loire-Bretagne et Seine-Normandie*
- *Mise en œuvre d'actions sur le bassin Adour-Garonne*
- *Partenariats techniques pour la sauvegarde du Marais de Cassan Pentegrade dans le Cantal*
- *Contexte et démarches émergentes dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013*

Les présentations et résumés sont téléchargeables à la page suivante :

http://centrederesources-loirenature.com/mediatheque/PF3E/seminaire_TDB/seminaire_TDB.htm



Réseau de gestionnaires de milieux aquatiques du Bassin Nord Rhône-Méditerranée de Bourgogne et de Franche-Comté

Les agents des collectivités et de l'état chargés de la gestion des milieux aquatiques ont exprimé le besoin de partager information et connaissances en vue de perfectionner leurs pratiques professionnelles. Partagé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, l'Etablissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs, les Conseils régionaux et les DIREN de Bourgogne et de Franche-Comté, cette volonté s'est concrétisée par la création d'un réseau commun aux régions de Bourgogne, Franche-Comté et à l'ensemble du nord du Bassin Rhône. Trois objectifs principaux ont été retenus pour créer :

- *un espace d'échange et de mutualisation des savoir-faire techniques* : constituer une structure d'échange des savoir-faire techniques, par l'enrichissement mutuel des connaissances et les retours d'expériences des membres.
- *un espace de connaissance des acteurs ressources* : constituer une source d'identification de personnes ressources, acteurs de l'Eau.
- *un espace de veille et de diffusion de l'information* : apporter une information actualisée, en particulier sur les aspects techniques, juridiques et communicationnels spécifiques à la gestion des milieux aquatiques.

Pour en savoir plus : Pierre Feuvrier, Maison Nationale de l'Eau et de la Pêche, reso.gma@gmail.com



1^{er} octobre-1^{er} décembre 2009 : 8^{ème} édition des « Chantiers d'automne »



Créée en 2002, cette opération d'ampleur nationale est organisée par le réseau des Conservatoires d'espaces naturels. L'objectif est d'inciter une large diversité de publics à se mettre au service de la nature durant deux mois : bûcheronner, élaguer, débroussailler, faucher, entretenir, restaurer, ramasser les baies, les pommes, les champignons ... chaque participant pourra apporter son aide concrète, à son niveau dans la restauration de terrain.

Chaque région propose de nombreuses actions de gestion : chantiers nature pour bénévoles, action citoyenne de sensibilisation du public dans un esprit de convivialité, chantiers d'insertion, chantiers originaux de débardage à cheval, ou gros travaux menés par des entreprises spécialisées, partenaires agricoles.

Consacrer un moment à entretenir des sites naturels, en famille, entre amis pour une sortie « nature ». Faire découvrir la nature à des étudiants dans une bonne ambiance, par un partenariat entre un conservatoire et un lycée agricole par exemple.

Cette année, près de 110 animations sont ainsi programmées au service de la nature.

Le lancement de cette opération s'est déroulé en Franche-Comté le samedi 17 octobre sur la Tourbière « Sur les Seignes » à Frambouhans dans le Doubs.

Pour en savoir plus : dominique.cheriere@enf-conservatoires.org



Neige de culture : état des lieux et impacts environnementaux. Note socio-économique.

BADRE, M. ; PRIME, J-L ; RIBIERE, G . Documentation française, 2009, 162 p.



Réalisé à la demande du Secrétariat d'Etat à l'Ecologie, ce rapport est divisé en 2 notes. La première présente les caractéristiques techniques de la neige de culture (progression technologique, procédés de fabrication et installations, professionnalisation du secteur, coûts directs et induits) et ses caractéristiques économiques (place actuelle de l'enneigement artificiel dans la stratégie générale du tourisme hivernal); elle développe ensuite les impacts environnementaux de la neige de culture à court et moyen terme : l'impact sur la ressource en eau et les milieux aquatiques, les additifs, le changement climatique, la sécurité par rapport aux barrages d'altitude, l'impact sur les paysages et la biodiversité, la consommation énergétique et la production de gaz à effet de serre.... La deuxième note est consacrée aux enjeux socio-économiques de la neige de culture et à l'avenir du tourisme en montagne : développement du tourisme hivernal, émergence du développement durable, équilibre des finances des communes de montagne, rôle du Conseil national de la montagne.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/cgi-bin/brp/telestats.cgi?brp_ref=094000448&brp_file=0000.pdf

LES TOURBIERES EN REGIONS

AQUITAINE



Les Graves du Larus : livret pédagogique.

Conservatoire des Espaces naturels d'Aquitaine. 2008.



Ce site, d'une superficie de 60 ha environ dans le département des Pyrénées-Atlantiques, présente une mosaïque de milieux tourbeux acides et de boisements humides, entourées de zones plus sèches sur les versants. Ce livret pédagogique, abondamment illustré, présente successivement :

- les milieux tourbeux acides
- quelques hôtes des tourbières
- la lande tourbeuse à molinie
- la lande à bruyères et ajoncs
- les boisements humides
- le peuple du ruisseau
- la préservation des milieux tourbeux



Les tourbières de Buzy : livret pédagogique.

Conservatoire des Espaces naturels d'Aquitaine. 2008.



La tourbière de Buzy (Pyrénées-Atlantiques) propose un circuit de découverte de 3,2 km en aller-retour. Ce livret pédagogique qui accompagne le visiteur aborde les points suivants :

- Quelques milliers d'années d'histoire
- C'est quoi au juste une tourbière ?
- Pourquoi conserver les tourbières (leur valeur patrimoniale)
- Du pollen dans la tourbe
- Comment faire pour les préserver ? les actions du Conservatoire
- Nous reconnaissez-vous ? quelques espèces faunistiques et floristiques des tourbières et des landes tourbeuses
- Ecoutez-les chanter ? (criquets et sauterelles)
- Curieux de nature (jeux du grillon chatouillé et du tremblement de terre)

Ces deux brochures sont disponibles sur demande auprès du Conservatoire d'Aquitaine :

siege@cren-aquitaine.fr



Guide technique pour la conservation de la cistude d'Europe en Aquitaine.

Cistude nature. 2009. 166 p.



Espèce protégée à l'échelle nationale et européenne, la Cistude d'Europe reste bien présente en Aquitaine. Un programme d'étude et de conservation de l'espèce a été mis en place dans cette région de 2004 à 2009. Le présent document synthétise les actions menées et les résultats obtenus. Il s'adresse aux gestionnaires de milieux naturels, notamment des milieux humides. Sept grands chapitres structurent l'ouvrage :

- *La Cistude d'Europe : description, cycle de vie et biologie, utilisation de l'espace et capacité de déplacement, aire de répartition, menaces et protections*
- *La situation en Aquitaine : présentation de la région Aquitaine, outils de protection des espaces naturels aquitains, Cistude en Aquitaine*
- *L'expertise et le diagnostic d'un site, l'expertise d'une population*
- *La gestion conservatoire : Usages des zones humides et compatibilité avec la Cistude, avec des Fiches d'intervention (plans d'eau, marais, canaux et fossés, rivières et cours d'eau, milieux terrestres environnants, travaux exceptionnels, amélioration des potentialités d'un site, problématique d'espèces exotiques, problématique de tortue trouvée ou capturée)*
- *Les sites pilotes : gestion piscicole et mise en assec prolongée d'un étang, gestion d'un étang privé, salinité et assèchement du milieu, gestion hydraulique, création d'une retenue d'irrigation sur un cours d'eau et son boisement humide, régulation de la végétation aquatique exotique)*
- *La sensibilisation et la communication : communication et sensibilisation autour d'un programme de conservation, sentier d'interprétation, mallette pédagogique, mobilisation et formation des partenaires techniques, communication scientifique*
- *Le Programme d'Etude et de Conservation de la Cistude d'Europe en Aquitaine : présentation du programme aquitain (2004-2009), acteurs du programme, trois axes du programme d'étude aquitain*

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.cistude.org/telechargement/GuideCistude.zip>

AUVERGNE



Agriculture et zones humides dans le Cantal.

Conseil général du Cantal. 2009. 2 p.



Cette plaquette a été conçue dans le cadre du « Plan départemental pour les zones humides du Cantal » par un groupe de travail associant l'ADASEA, le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne, le CPIE de Haute-Auvergne et la Chambre d'agriculture du Cantal. Elle apporte des réponses aux questions suivantes, illustrées par des témoignages d'acteurs :

- *quels impacts des activités agricoles sur les zones humides ?*
- *quels inconvénients et atouts des zones humides ?*
- *quelle réglementation ?*
- *quels accompagnements financiers ?*
- *qui contacter ?*
- *comment les gérer ?*

Cette brochure est téléchargeable à la page suivante :

http://www.cantal.equipement-agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2009plaquetteZoneHumideCG_cle257657.pdf



Un contrat interrégional pour protéger les tourbières des Hautes Chaumes

Sous l'égide du Parc naturel régional Livradois-Forez, le 12 juin dernier a été signé un « Contrat pour la préservation des tourbières et zones humides des hautes chaumes du Forez » (CPTZH) sur la période 2008-2012. Sont concernées trois tourbières situées au cœur des Hautes Chaumes du Forez, sur la ligne de crête séparant les bassins de l'Allier et de la Loire amont : tourbières de la Croix de Barras, de l'Oule et de la Richarde, sur les communes de Job et Valcivières dans le Puy-de-Dôme et de Saint Bonnet-le-Courreau et Sauvain dans la Loire.

Situés en tête des bassins versants de deux affluents de la Loire (l'Ance du Nord et le Lignon Forézien), ces 55 ha de milieux humides ont une grande valeur hydrologique, et présentent une exceptionnelle richesse naturelle (flore et faune). Ces trois tourbières se trouvent aussi au cœur de la zone d'estive des Hautes Chaumes du Forez, milieux très fragiles souffrant de certaines pratiques agricoles (surpâturage, érosion due à l'eau ou aux véhicules,...)

Ce contrat a nécessité 4 ans de travail, avec la mobilisation active des acteurs suivants :

- le Parc Livradois-Forez,
- les deux Départements de la Loire et du Puy-de-Dôme,
- les Régions Auvergne et Rhône Alpes,
- l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,
- les Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels : CEPA en Auvergne et CREN Rhône-Alpes

Le montant du contrat s'élève à 415 000 €, répartis comme suit : 32% par l'Agence de l'eau, 24% par le Conseil général de la Loire, 17% par le Conseil général du Puy-de-Dôme, 12% par le Conseil régional d'Auvergne, 11% par le Conseil régional Rhône-Alpes. Cette démarche a été labellisée au titre du Plan Loire Grandeur Nature.

Les plans de gestion élaborés pour chacun des trois sites prévoient notamment les actions suivantes :

- des acquisitions foncières (pour environ 80 ha)
- des travaux d'aménagement légers : pose de clôtures, création de captages et points d'abreuvement des troupeaux hors des zones les plus fragiles, stabilisation de chemins...
- des actions de sensibilisation et de contractualisation avec les exploitants agricoles,
- des actions d'évaluation et de suivis scientifiques des espèces et des habitats,
- une communication grand public en fin de programme

Ce contrat revêt un caractère unique et original et unique, dans la mesure où toutes les actions seront menées de façon coordonnée sur les deux départements voisins, par delà les limites administratives traditionnelles.

BRETAGNE



Des landes et des hommes : livret d'accompagnement des sentiers d'interprétation des landes du Cragou.

HOLDER, E. ; LEPAROUX, S (ill.). Bretagne vivante, 2007, 16 p.



Les landes du Cragou, classées en réserve naturelle, sont situées au cœur des Monts d'Arrée dans le Finistère ; deux circuits de découverte sont proposés : 2 km et 14 km. Les différentes stations numérotées abordent successivement : le paysage, les landes, la fauche, focus sur le courlis cendré, la tourbière, le pâturage, les oiseaux des landes, focus sur le tarier pâtre, le bois de Crête, la haie et le talus.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

http://www.bretagne-vivante.org/images/stories/Reserves/Mts_arree/Cragou/livret_cragou.pdf



Les mammifères semi-aquatiques de Bretagne.

CAROFF C, SIMONNET F, GREMILLET X, 2009. Groupe Mammalogique Breton. Série de 8 plaquettes.



On appelle mammifères semi-aquatiques les mammifères qui chassent dans l'eau ou vivent à proximité des berges des rivières et étangs : la loutre et le vison d'Europe, le castor, la musaraigne aquatique, le rat musqué, le putois, le vison d'Amérique, le campagnol amphibie, le ragondin et le surmulot. Ce document, réalisé dans le cadre d'un Contrat nature avec le Conseil régional de Bretagne, est composé de 8 plaquettes pédagogiques sur les espèces, et sur les actions de gestion permettant de contribuer à leur protection.

- Les mammifères semi-aquatiques de Bretagne

http://www.gmb.asso.fr/PDF/Plaquettes/Mam_semi_aqua.pdf

- Les carnivores

http://www.gmb.asso.fr/PDF/Plaquettes/Les_carnivores.pdf

- Les rongeurs

http://www.gmb.asso.fr/PDF/Plaquettes/Les_rongeurs.pdf

- Identifier les espèces sur le terrain

http://www.gmb.asso.fr/PDF/Plaquettes/Distinguer_especes_terrain.pdf

- Aménager des passages à Loutres

http://www.gmb.asso.fr/PDF/Plaquettes/Passages_Loutres.pdf

- Le Castor en Bretagne

<http://www.gmb.asso.fr/PDF/Plaquettes/Castor.pdf>

- Entretien de rivières et mammifères semi-aquatiques

http://www.gmb.asso.fr/PDF/Plaquettes/Entretien_Rivieres.pdf

- Que faire chez soi pour les mammifères semi-aquatiques / les Havres de Paix pour la Loutre.

http://www.gmb.asso.fr/PDF/Plaquettes/Que_faire_chez_soi_pour_mam_aqua.pdf

CHAMPAGNE-ARDENNE



Marais des Brouilles : plan de gestion 2009-2013.

Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne Ardenne. 2008. 93 p. + annexes



Le marais des Brouilles est un marais tourbeux alcalin situé à 6 km au nord-est de Reims (Marne) ; au cœur de la vallée de la Vesle (un des ensembles marécageux les plus vastes de la Champagne crayeuse), il s'inscrit dans un contexte agricole de grandes cultures. Après une introduction sur l'histoire et le foncier du site, le plan de gestion établit le diagnostic écologique et socio-économique du marais, et définit ensuite les objectifs de gestion. A long terme, 3 objectifs ont été définis :

- *Maintenir et favoriser les habitats et les espèces*
- *Améliorer les connaissances du site sur les thématiques faune et flore*
- *Intégrer la conservation du site dans le contexte local (notamment activités cynégétiques du propriétaire)*

Ce document est disponible au format pdf au Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org



Marais de Chenay (Marne) : réalisation de travaux spécifiques.

Les travaux de gestion de l'année 2008, supervisés par le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, ont porté sur une fauche annuelle et sur l'ouverture du milieu par abattage et débroussaillage ; par ailleurs, ont été créées deux zones de décapage superficiels au cœur du marais : le chenillard muni d'un godet a gratté les horizons superficiels et exporté les rémanents et la tourbe en bordure du marais en sous-bois. L'objectif était ici de favoriser l'implantation de groupements végétaux pionniers, dont les espèces cibles sont le Liparis de Loesel, la Grasette vulgaire, le Drosera à longues feuilles et le Mouron délicat. Une visite de terrain a été organisée avec les élus, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et l'Association communale de Chasse. (*Savart*, n°75-76, p. 3)

Pour en savoir plus : cpnca.51@orange.fr

FRANCHE-COMTE



Une libellule redécouverte dans le Jura après 133 ans de disparition



Plus petite libellule d'Europe (envergure de 2,5 cm), d'une couleur verte métallisée avec l'abdomen bleu, la Déesse précieuse (*Nehalennia speciosa*) vit au milieu de la végétation dans des milieux tourbeux. En juillet dernier, elle a été redécouverte dans une tourbière du massif du Jura, par le botaniste et entomologiste François Dehondt. Cette libellule figure sur

Crédit photo : © Fellmann - Fotolia.com

la liste rouge des espèces les plus menacées du monde établie par l'UICN a indiqué l'OPIE (*Office Pour les Insectes et leur Environnement*). Sa dernière apparition en France, en Savoie précisément, datait de 1876. Continentale, elle se rencontre de la Sibérie à l'Allemagne. Des recherches permettront d'établir si la population découverte dans le Jura est une population relictuelle ou si elle a reconquis un site restauré récemment.



Suivis de la flore dans le bassin du Dugeon (Doubs). Bilan des suivis 2002-2008 et perspectives.

GUYONNEAU, J. ; ANDRE, M ; FERREZ, Y. *Nouvelles archives de la flore jurassienne*, n°6, 2008, p. 5-35

Quatre espèces ont fait l'objet d'un suivi de populations pendant 6 ans sur le site Natura 2000 du bassin du Dugeon: Liparis loeselii, Saxifraga hirculus, Carex heleonastes, Calamagrostis stricta. Rares et menacées en Europe (annexe II de la Directive Habitats), ces espèces ont aussi été choisies en raison de la responsabilité du site du Dugeon pour leur conservation. L'objectif était de suivre pour chaque population : son extension spatiale, ses effectifs, et leur fluctuation, en établissant un état des lieux annuel. Les méthodes initialement utilisées en 2002 consistaient en un dénombrement global par comptage et localisation ; elles ont progressivement évolué vers un échantillonnage des populations par transect. L'article compare ces deux méthodes pour chaque espèce, et fournit les résultats finaux qui attestent du bon état de conservation des populations des espèces, sauf pour la station de Saxifraga hirculus à Frasne. Ce constat de stabilité des populations dans un contexte global de perte de la biodiversité, est un résultat positif, démontrant toute la valeur des tourbières du bassin du Dugeon. Par ailleurs, ce suivi a permis de détecter une pollution dans le marais de l'Ecouland, rapidement prise en compte par le gestionnaire.

Cet article est disponible au Centre de documentation du Pôle-relais tourbières :

sylvie.raboin@pole-tourbieres.org



Tourbière des Prés Vieux (Esserval-Tartre, 39) : plan de gestion 2009-2013.

MOREAU, C ; PEILLON, C ; DELAFOLLYE, L. 2008. Conservatoire des Espaces naturels de Franche-Comté.



Située à 835m d'altitude, la tourbière des Prés Vieux, anciennement exploitée, est une tourbière bombée en partie boisée. Inscrite au Programme Régional d'Actions en faveur des Tourbières (PRAT), elle a été hiérarchisée en priorité 2 sur une échelle décroissante allant de 1 à 4, les niveaux de priorité étant définis d'après la richesse du patrimoine naturel connu alors et l'urgence d'intervention. Après diagnostic du site, les deux objectifs prioritaires pour le site sont :

- Maintenir, voire améliorer, la biodiversité sur la tourbière : au niveau des espèces (Laïche en touffe, Cuivré de la bistorte) et des habitats (gouilles et tremblants, prairies à molinie, mégaphorbiaies mésotrophes)*
- Maintenir voire améliorer la capacité de stockage et d'épuration des eaux de la zone humide*

Ce rapport est disponible au format pdf au Centre de documentation du Pôle-relais tourbières :

sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

ILE-DE-FRANCE



Les zones humides.

BRANCOTTE, V. *Au fil de la Seine*, n°35, mai-juin 2009



Cette revue est éditée par l'association « la Seine en partage ». L'idée de ce numéro spécial est de sensibiliser les élus, en tant que responsables du développement et de l'aménagement du territoire, à la prise en compte des zones humides. Autrefois considérées comme insalubres et inutiles, ces zones humides sont reconnues aujourd'hui comme étant une composante essentielle de nos écosystèmes.

Au sommaire :

- *Pourquoi faut-il sauvegarder les zones humides ?*
- *Interview de Louis Hubert, DIREN Ile-de-France*
- *Interview d'Aïcha Amezal, Responsable du Pôle Rivières et Zones Humides à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie*
- *Interview de Christian Levêque, Président du comité scientifique du GIP Seine aval*
- *Interview de Hugues Haeffner, Ingénieur hydrogéologue à la Lyonnaise des Eaux*
- *Les maires ont la parole : Nadine Delattre, maire de Vimpelles (Seine-et-Marne), Claude Thomas-dit-Dumont, maire de Bardouville (Seine-Maritime)*

Ce numéro de revue est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.seineenpartage.fr/francais/journal-au-fil-de-la-seine/>

LANGUEDOC-ROUSSILLON



Mise en ligne de la base documentaire du Parc national des Cévennes :

<http://www.cevennes-parcnational.fr/Acces-directs/Centre-de-documentation-et-d-archives-a-Genolhac>



Le Parc national des Cévennes vient de mettre en ligne la base de données de son Centre de documentation et d'archives. Vous pouvez y faire des recherches parmi plus de 14 000 références : ouvrages, articles, revues, CDROM, DVD, articles en ligne... portant sur les Cévennes dans tous les domaines des sciences de l'homme et de la nature. Vous y trouverez de nombreuses références sur les tourbières et les zones humides.

Contact : Pauline Roux-Tatto, documentaliste, 04.66.61.19.97

pauline.roux-tatto@cevennes-parcnational.fr



Des nouvelles de la Réserve naturelle de la tourbière des Dauges



Cliché : RN de la Tourbière des Dauges

Lycopodiella inundata

3 ans après avoir créé deux placettes étreppées à proximité de la station de Lycopode inondé, l'une d'entre a vu apparaître un sporophyte de l'espèce. Cette rapide réapparition fera l'objet d'un suivi attentif de son développement espéré !

Natura 2000

A l'occasion de l'actualisation du Document d'Objectifs du site, un projet d'extension est à l'étude et pourrait couvrir 450 hectares supplémentaires. Cette démarche est motivée par la présence d'habitats d'intérêt communautaires autour du site actuel de 200 hectares : hêtraies, prairies sèches et humides, landes sèches... et milieux tourbeux. Il se trouve en effet plusieurs tourbières satellites de l'alvéole des Dauges qui pourraient ainsi bénéficier d'actions de restauration ou de gestion dans le cadre du dispositif Natura 2000.

Tourbière de Mallety

Située à quelques kilomètres de la réserve naturelle, le fond tourbeux de Mallety couvre une trentaine d'hectares mais son état de conservation est mauvais : seules quelques rares parcelles sont encore entretenues mais la grande majorité du site se boise de saules. Sur l'impulsion du Conservatoire, Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Gartempe a mené, dans le cadre de son Contrat Restauration Entretien, des travaux de restauration des milieux sur une parcelle de près de 10 hectares appartenant aux habitants du village. Ces opérations ont été menées sous la surveillance de l'ONF du fait de la soumission au régime forestier de la parcelle.

Les travaux menés :

- Pose d'une clôture fixe électrique, afin de pouvoir parquer les vaches limousines d'un agriculteur intéressé. Ce travail a nécessité d'importants travaux de bûcheronnage pour dégager l'emprise
- Bûcheronnage des bouleaux colonisateurs, dans un but de réhabilitation du pré tourbeux. Le bois a été partagé pour les villageois intéressés.
- Gyrobroyage de restauration des zones de tourbière haute dégradée. Ce travail a été réalisé en hiver 2009 lors de gelées importantes.
- Réfection d'une rigole d'amenée de l'eau vers des pêcheries du village.

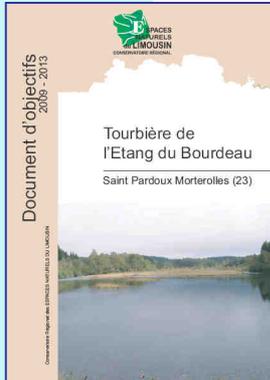
Cet été, les vaches ont investi la parcelle au mois d'août, sous l'œil bienveillant des habitants.

Pour la suite, le CREN finit de réaliser le plan de gestion du site, et tentera de restaurer et conserver d'autres parcelles du fond tourbeux.



Tourbière de l'étang du Bourdeau, Saint-Pardoux Morterolles (23) : document d'objectifs 2009-2013.

Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin. 2009. 81 p. + annexes



La tourbière de l'étang du Bourdeau (39 ha), située en bordure nord du plateau de Millevaches, présente un caractère remarquable par la présence de l'Andromède à feuilles de polium (seulement 3 secteurs en Limousin) et par l'activité turfigène de la tourbière. Les préconisations de gestion sont formulées en 12 points :

- Respect de la réglementation
- Révision de la réglementation des boisements
- Classement en zone N (c'est-à-dire en zone naturelle à préserver) en cas de mise en place d'un document d'urbanisme sur la commune
- Maîtrise d'usage ou foncière des Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC)
- Bûcheronnage-débroussaillage des HIC agripastoraux
- Entretien des HIC agripastoraux
- Pose et entretien de clôtures sur les HIC agropastoraux
- Maintien des habitats feuillus
- Entretien des aménagements touristiques existants
- Valorisation du site
- Suivis scientifiques spécifiques
- Animations du DOCOB

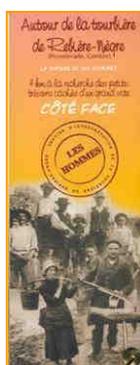
L'ensemble du DOCOB est téléchargeable par chapitre à la page suivante :

<http://www.limousin.ecologie.gouv.fr/spip.php?article167>



Autour de la tourbière de Rebière-Nègre (Peyrelevade, Corrèze) : la nature et les hommes. Quatre km à la recherche des petits trésors d'un grand site.

TEULIERE, J-M. Centre Nature la Loutre, 2008.



Située à 800 m d'altitude au cœur du Parc naturel régional de « Millevaches en Limousin », la tourbière de Rebière-Nègre est une des plus vieilles tourbières du Limousin. Cette tourbière bénéficie d'actions de gestion par le Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin notamment dans le cadre du programme Loire-Nature. Un sentier d'interprétation a été aménagé sur 4 km jalonné de 11 bornes d'information. Le livret d'accompagnement a été conçu avec 2 faces : le côté pile est axé sur « la nature » (milieux tourbeux, espèces végétales et animales, paysage...) et le côté face sur « les hommes » (activités d'entretien du paysage, d'exploitation des ressources...).

Ce livret est disponible sur place ou auprès de la mairie de Peyrelevade : 05 55 94 73 73 – mairie.peyrelevade@wanadoo.fr



Spécial Natura 2000.

Les cahiers du patrimoine naturel, n°4, 1^{er} trimestre 2009



Cette brochure présente les 14 sites Natura 2000 localisés sur le territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Couvrant 690 km², ces sites concernent majoritairement des zones humides et des tourbières :

- forêt de la Cubesse
 - Gorges de la Vézère autour de Treignac
 - Haute vallée de la Vienne (forêt et zones humides)
 - Landes de Monédières (landes sèches)
 - Landes et zones humides autour du lac de Vassivière
 - Landes et zones humides de la Haute-Vézère
 - Tourbière de l'étang du Bourdeau
 - Tourbière de Négarioux-Malsagne
 - Tourbière et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel Air
 - Vallée de la Gioune (landes et zones humides)
 - Vallée du Taurion et affluents
 - Vallée de la Dordogne sur l'ensemble de son cours et affluents
 - ZPS Gorges de la Dordogne
 - ZPS Plateau de Millevaches
- Chaque fiche présente le site et sa gestion, avec le contact de la structure référente.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

http://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/Cahier_Pat_Nat_4_.pdf

LORRAINE



Réserve naturelle de la Tourbière de Machais. Plan de gestion 2007-2011.

Parc naturel régional des Ballons des Vosges. 189 p. + annexes



La Réserve Naturelle de la Tourbière de Machais, créée en 1988, est localisée au sud du massif Vosgien, au coeur des Hautes-Vosges. Elle abrite la dernière et la plus importante tourbière flottante intacte de tout le massif. La première partie de ce plan de gestion est consacrée au diagnostic de la réserve : aspects administratifs et fonciers, environnement et patrimoine naturel, cadre socio-économique et culturel, activités pédagogiques, valeurs et enjeux. La deuxième partie développe les aspects de gestion du site : rappel de la gestion antérieure 1998-2006, puis formulation des objectifs à long terme. Ces derniers sont articulés en 6 grands points :

- Maintenir le caractère naturel des milieux et conserver les écosystèmes climaciques et subclimaciques
- Conserver les sous-populations de Grand Tétras présentes sur la réserve et ses abords
- Mener une gestion favorable à la biodiversité (notamment sylvigénèse naturelle)
- Limiter la fréquentation, notamment en faisant oublier l'attrait intrinsèque du site de Machais
- Sensibiliser aux enjeux de conservation des milieux naturels, dont les tourbières, et aux rôles de la réserve naturelle
- Assurer la gestion courante

Ce rapport est disponible au format pdf auprès du centre de documentation du Pôle-relais Tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org



« L'Eau par nature... » / Exposition réalisée par l'ARDEI*, 2009

* Association Régional de Défense de l'Environnement par l'Image en Lorraine



De la flaque d'eau au grand étang, en passant par la rivière ou la tourbière, les zones humides hébergent une impressionnante biodiversité et jouent un rôle essentiel dans la préservation d'une ressource en eau de qualité. ARDEI propose, à travers deux expositions, une pédagogique et une artistique, de découvrir cet extraordinaire patrimoine.

Concrètement, l'exposition est composée d'un jeu de panneaux pédagogiques souples (80X125) sur l'importance de l'eau sur Terre, les différents types de milieux aquatiques et humides, les espèces associées, les menaces, les priorités d'intervention. Ce jeu est accompagné de panneaux photos réalisées par les photographes naturalistes de l'association au nombre d'une trentaine de divers formats.

Le tout est disponible en prêt ou en location en fonction de la nature du demandeur (gratuit pour les associations)

Pour plus de renseignements :

ARDEI contact@ardei.com ou 03-87-34-47-31 (Mr Philippe Russo, président de l'association)

L'exposition pédagogique peut également être empruntée à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, qui a cofinancé sa réalisation, et qui en possède quelques jeux.

MIDI-PYRENEES



Un outil au service des mares et zones humides.

Ariège nature environnement. 2009.



L'Ariège a mis en place une Cellule d'Assistance Technique pour les Zones Humides (CATZH). Ce dépliant, à destination des particuliers, agriculteurs, éleveurs ou collectivités, présente les services proposés à titre gratuit à ses membres : diagnostic fonctionnel et environnemental, conseils en gestion et restauration, suivi des travaux ou évaluation, aide à la recherche de financements, formations et journées d'échanges techniques... Les adhérents s'engagent en retour à adopter des pratiques et mesures de gestion durable.

Pour recevoir ce dépliant : carole.h@ariegenature.fr

NORD-PAS DE CALAIS

En mai 2009, la région Nord-Pas de Calais compte 10 réserves naturelles régionales labellisées et 12 en cours de la labellisation. Le Conseil régional du Nord-Pas de Calais vient de publier une série de plaquettes sur les Réserves labellisées, dont certaines concernent des milieux tourbeux :



Réserves naturelles régionales : la tourbière de Vred.

Conseil régional du Nord-Pas de Calais. 2009. 2 p.

Ce dépliant est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.nordpasdecalais.fr/rnr/telechargement/Vred.pdf>



Réserves naturelles régionales : le marais de la Grenouillère.

Conseil régional du Nord-Pas de Calais. 2009. 2 p.

Ce dépliant est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.nordpasdecalais.fr/rnr/telechargement/grenouillere.pdf>



Réserves naturelles régionales : le marais de Condette.

Conseil régional du Nord-Pas de Calais. 2009. 2 p.

Ce dépliant est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.nordpasdecalais.fr/rnr/telechargement/Condette.pdf>



Réserves naturelles régionales : le marais de Cambrin.

Conseil régional du Nord-Pas de Calais. 2009. 2 p.

Ce dépliant est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.nordpasdecalais.fr/rnr/telechargement/Cambrin.pdf>



Réserves naturelles régionales : le marais de Wagnonville.

Conseil régional du Nord-Pas de Calais. 2009. 2 p.

Ce dépliant est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.nordpasdecalais.fr/rnr/telechargement/Wagnonville.pdf>

PAYS-DE-LA-LOIRE



Guide d'aide à la reconnaissance de certaines plantes indicatrices de zones humides en Pays de la Loire. Recueil de 51 fiches.

LE BAIL J., THOMASSIN G., LACROIX P., Conservatoire Botanique national de Brest. 2009. 262 p.



Elaboré à la demande de la DREAL des Pays-de-la-Loire, ce guide est un outil permettant d'identifier sur le terrain les plantes indicatrices de zones humides inscrites à l'arrêté interministériel du 24 juin 2008 et présentes en région Pays-de-la-Loire. Il s'appuie sur le rapport « Déclinaison en Pays de la Loire de la liste des plantes indicatrices de zones humides inscrites à l'arrêté interministériel du 24 juin 2008 ». Les 51 fiches présentées concernent 106 espèces végétales inscrites sur la liste des plantes indicatrices de zones humides, parmi les 447 présentes (ou ayant été présentes à une époque plus ou moins récente) en région Pays de la Loire.*

*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

http://www.pays-de-loire.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_aide_reconnaissance.pdf



De l'EDEN à... l'EDENN



L'EDEN (*Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable*) a été créée en 1990 sous statut associatif ; en 1997, elle devient syndicat mixte. Depuis le 1^{er} juin 2008, l'EDEN est devenu EDENN : *Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle*.

L'Erdre est un des sous-bassins du SAGE « Estuaire de la Loire ». Afin de faciliter la mise en place des actions du Sage, des structures référentes ont été désignées sur chaque sous-bassin versant. L'EDENN a été désigné comme structure référente pour l'animation des actions portant sur le bassin versant de l'Erdre, sous-bassin versant de l'Estuaire de la Loire.

Pour ce faire l'EDEN a modifié ses statuts et son périmètre d'action en intégrant l'Erdre amont sur le département de Loire Atlantique.

Les membres de l'EDENN sont donc : le Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes métropole (communauté urbaine de Nantes), la communauté de communes de l'Erdre et Gesvres, la communauté de communes du Pays d'Ancenis et la commune de Saffré.

L'EDENN a pour vocation la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques de l'Erdre.

Contact : 02.40.48.24.42, syndicat-mixte-eden@wanadoo.fr

<http://www.edenn.fr>



Diagnostique écologique et socio-économique de la tourbière de Ligné (44) : Dossier préalable au classement en Réserve Naturelle Régionale.

Bretagne vivante – SEPNB, 2008, 72 p. + annexes



La tourbière de Ligné (153 hectares) est située en Loire-Atlantique à 17 km au nord-ouest de Nantes, sur la rive gauche de l'Erdre. Elle s'inscrit dans l'ensemble des marais de l'Erdre (2500 ha), classé site Natura 2000. La tourbière appartient en majeure partie à des propriétaires privés et depuis 2006 au Conseil général au titre des Espaces naturels sensibles (pour 9 ha). La demande de classement en Réserve naturelle régionale, initiée en 2006 avec l'EDEN et Bretagne-vivante, concerne un ensemble de 70 ha, correspondant à la partie la plus intéressante du point de vue patrimonial. L'enjeu prioritaire sur ce site est de préserver le patrimoine (richesse faunistique et floristique, habitats devenus très rares à l'échelle régionale) en agissant prioritairement sur les causes des dysfonctionnements. En découlent les

objectifs prioritaires suivants :

- *Rétablir un bilan hydrologique favorable à la tourbière : comblement de fossés, rehaussement du niveau général des eaux, limitation du plan d'extraction de tourbe et contrôle des pompages*
- *Rétablir une qualité de l'eau favorable : limiter les intrants agricoles par des mesures expérimentales ou des contractualisations*
- *Maintenir, en attendant de remplir les objectifs 1 et 2, des zones ouvertes favorables aux espèces des tourbières par des travaux ponctuels de débroussaillage et de décapage*

Ce rapport est disponible au format pdf auprès du centre de documentation du Pôle-relais Tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org



Ces tourbières « tuées » par l'urbanisation

ECALLE, Ph. Ouest-France, mardi 20 octobre 2009-10-20

Située en lisière d'un bois près de la Roche-sur-Yon, la tourbière de la Ferrière (quelques centaines de mètres carrés) regorge de biodiversité. Autrefois plus riche en tourbières, la Vendée n'en compte plus qu'une dizaine du fait de l'urbanisation. Aujourd'hui, pour préserver ces reliques, des travaux ont eu lieu sur le site, avec l'intervention des élèves du lycée Nature, des agents communaux de La Ferrière, et des membres de la LPO.

Cet article est disponible au format jpeg au Centre de documentation du Pôle-relais Tourbières : Sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

Il est aussi consultable à la page suivante :

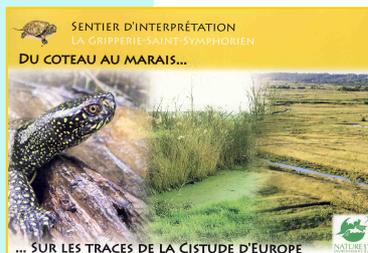
http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Ces-tourbieres-tuees-par-l-urbanisation-_1119291-----85191-aud_actu.Htm

POITOU-CHARENTES



Sentier d'interprétation la Gripperie-Saint-Symphorien : du coteau au marais...sur les traces de la Cistude.

LABORDE, S. 2009. Nature Environnement 17.



Le sentier accompagne le visiteur sur les traces d'une petite tortue d'eau douce, au cœur des marais littoraux picto-charentais. Cinq bornes jalonnent le circuit sur 6,5 km :

- *Terre d'histoires...un patrimoine d'exception*
- *La vie sur les coteaux...un espace tampon entre le marais et les terres hautes*
- *Fenêtre ouverte sur le marais...un patrimoine paysager exceptionnel*
- *Cistude et compagnie...un patrimoine naturel remarquable*
- *Au cœur du marais...un patrimoine historique façonné par les hommes*

Pour se procurer ce document, contactez l'association « Nature environnement 17 » :

05 46 41 39 04, n.environnement17@wanadoo.fr

RHONE-ALPES



Territoire de l'avant-pays savoyard.

Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie. 2009. Coll. « Mémento du patrimoine naturel ». 69 p.



L'Avant-pays savoyard est un territoire de 434 km², regroupant 46 communes. Il compte de nombreuses zones humides intégrées dans le site Natura 2000 « Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard ».

Un chapitre introductif fournit quelques clés sur le patrimoine naturel (inventaires nationaux et territoriaux, statuts de protection...) ; le document développe ensuite le patrimoine naturel, commune par commune : carte avec zonages, sites naturels, faune et flore, témoignages d'acteurs.

Cette collection " mémento " a été réalisée avec le soutien financier de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général de la Savoie et de Métropole Savoie, et en partenariat avec Chambéry Métropole, la Communauté d'agglomération du lac du Bourget et le territoire de Coeur de Savoie.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/UserFiles/Image/memento-apsa-interactif.pdf>



Un guide pour découvrir le marais de Montfort.

Gentiana, LPO Isère. Conseil général de l'Isère. 16 p.



Intégré au réseau des Espaces naturels sensibles de l'Isère, le marais de Montfort (40ha) est l'un des derniers marais tourbeux de la vallée du Grésivaudan. Son sentier de découverte, d'une longueur de 2,5 km, est jalonné de bornes thématiques :

- La traversée de la saulaie
- Un marais...tourbeux dites-vous ?
- Des fleurs dans les champs...les plantes messicoles
- Un boisement descendu de la Chartreuse
- La mare, un hublot sur la vie
- Le ruisseau de Montfort
- Histoire d'un paysage modelé par l'homme
- L'aulnaie marécageuse, un bois les pieds dans l'eau

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.ville-crolles.fr/decouvrir-crolles/doc/guide-nature-montfort.pdf>



RhoMeo...mise en œuvre d'un Observatoire de l'évolution du bon état des zones humides du bassin Rhône Méditerranée :

<http://rhomeo.espaces-naturels.fr/accueil>

RhoMeO

Mise en œuvre d'un Observatoire de l'évolution du bon état des zones humides du bassin Rhône Méditerranée

Le programme RhoMeo (2009-2012) associe gestionnaires et chercheurs afin de développer les méthodologies nécessaires à la construction d'un observatoire de l'évolution du bon état des zones humides du bassin Rhône Méditerranée & Corse. Cet observatoire permettra de mesurer l'état de conservation des zones humides à l'échelle du bassin, et de mieux définir le rôle des zones humides dans la qualification du bon état des masses d'eau. Le projet s'articule autour de 3 grands axes :

- axe A : Suivis de 130 zones humides et tests d'indicateurs du bon état
- axe B : Tests de suivi de l'ensemble des zones humides du Bassin Rhône-Méditerranée et choix des méthodes les plus efficaces
- axe C : Définition et choix des outils de mutualisation des informations de l'évolution du bon état des masses d'eau

La liste des partenaires financiers et techniques impliqués dans ce projet est consultable à la page suivante : <http://rhomeo.espaces-naturels.fr/node/39>



La fauche : la technique de la fauche centrifuge.

PASQUIER, G. *Feuille de chêne*, n°26, septembre 2009, p. 4-5

Le Conservatoire des espaces naturels de l'Isère conduit chaque année une campagne de fauche d'entretien sur environ 70 ha de prairies. Dans sa rubrique « les outils de gestion », il présente les modalités de la fauche centrifuge : le tracteur commence depuis le centre de la parcelle puis tourne vers l'extérieur, à une vitesse moyenne de 5km/heure, de manière à repousser les animaux sauvages. Parallèlement, le Conservatoire maintient des zones non fauchées appelées « bandes refuges », pour que la faune s'y réfugie. Cette technique est la seule qui concilie l'utilisation de matériel agricole moderne avec le respect de la faune sauvage.

Le numéro entier de la revue est téléchargeable à la page suivante :

<http://avenir.38.free.fr/images/docs/FDC26.pdf>



Tourbières du Nord-Isère et du Vercors : Dossier de prise en considération.

BERENGER, M. 2009. AVENIR*, 30 p. + annexes

* Conservatoire des espaces naturels de l'Isère

L'inventaire des tourbières de la région Rhône-Alpes, mené en 2000, avait recensé pour l'Isère 107 sites représentant 2700 ha. S'appuyant sur ces données, le Conservatoire a souhaité élaborer à l'intention des décideurs un document de précision parcellaire sur ces tourbières (état précis de la surface et du patrimoine, statut actuel, degré de vulnérabilité, contextes communaux), afin de permettre une coordination des actions de préservation. Sur le secteur Nord-Isère et Vercors, le rapport prend en compte 21 sites couvrant 792 ha environ. Par rapport à l'inventaire de 2000, 8 nouveaux sites ont été ajoutés. Chaque tourbière fait l'objet d'une fiche détaillée articulée autour des rubriques suivantes : informations générales, description du patrimoine naturel, usages et activités humaines, mesures de conservation à entreprendre, cartographie.

Ce rapport est téléchargeable à la page suivante :

http://avenir.38.free.fr/images/docs/Nord-Isere_DPC.pdf



Belledonne : la concertation au service de l'alpage.

Le massif de Belledonne bénéficie d'un « Plan pastoral territorial » (PPT), porté par la structure « Espace Belledonne ». L'idée est de définir un programme d'actions en alpage sur 5 ans. La phase de diagnostic, élaborée avec la Fédération des Alpages de l'Isère, a pris fin début 2009. L'association AVENIR* est membre du Comité de pilotage ; sa contribution portera sur la préservation des zones humides et des tourbières. Concrètement, des chantiers seront organisés pour montrer la cohabitation possible entre les activités pastorales et la préservation des tourbières. Cette implication permettra de connaître suffisamment en amont les projets d'aménagements pastoraux pour déceler les éventuelles incompatibilités avec les enjeux de la biodiversité, et proposer des solutions alternatives.

* Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère
(*Feuille de chêne*, n°25, mai 2009)



Soif de mousses !



Cliché : Pôle-relais Tourbières

Le Ministère en charge de l'Ecologie avait formulé le souhait de voir la Fédération des Conservatoires Botaniques nationaux s'investir sur la thématique des bryophytes à partir de 2010. Ce groupe végétal, qui rassemble mousses, hépatiques et sphaignes, joue un rôle fondamental notamment dans les zones humides et les forêts ; et de nombreuses espèces sont protégées au titre de la Directive Habitats. Le Conservatoire botanique alpin et celui du Massif Central ont ainsi initié le travail : acquisition de matériels de détermination, stages de formation, travail bibliographique.

Les deux objectifs étaient de :

- disposer de compétences bryologiques sur les espèces et les habitats à enjeux,
- établir une première liste des taxons recensés sur la partie rhônalpine du territoire d'agrément

Les premières récoltes d'échantillons et leur identification en laboratoire ont mis en évidence une tâche d'une grande ampleur... Aussi, deux axes principaux ont été choisis :

- la reconnaissance des espèces protégées
- la reconnaissance des espèces liées aux milieux humides : bas-marais, tufs et tourbières

(Mail toutes fleurs, n°9, octobre 2009)



LES ACTIONS DU POLE-RELAIS TOURBIERES



La découverte des tourbières de Géorgie.



Marais dans une vallée du Petit Caucase
Cliché de Francis Muller –
Pôle-relais Tourbières, septembre 2009

Le voyage d'étude biennal de l'IMCG (Groupe International de Conservation des Tourbières) a conduit cette année certains de ses membres, venus de 18 pays, à travers la Géorgie, des côtes de la mer Noire aux montagnes du Petit Caucase. Au-delà du plaisir de découvrir de nouvelles contrées et leurs habitants, quels ont pu être certains enseignements de ces visites?

- Le fait que, dans des conditions très particulières : précipitations de plus de 2500mm par an régulièrement réparties dans l'année, des températures moyennes relativement élevées, chaudes en été avec peu de gel en hiver, un substrat plat en plaine maritime, on pouvait

voir éclore au bord de la mer Noire un type original de tourbières (baptisées tourbières hautes de percolation (*percolation bogs*) où les sphaignes ont une productivité inégalée sur Terre, sur d'assez vastes espaces (avec plusieurs sites de plus de 1000 ha chacun) encore relativement préservés pour certains mais comportant très peu d'espèces.

- Un travail de protection déjà conséquent, par la création d'un réseau de parcs nationaux et de réserves dont plusieurs englobent des tourbières, qui est à souligner dans un pays où le contexte politique et les moyens restent problématiques

- L'intervention depuis plusieurs années d'universités européennes comme celle de Greifswald (Allemagne) qui envoient étudiants et chercheurs sur place pour connaître les écosystèmes, et soutiennent les autorités chargées de la protection de la nature, recherchant des solutions pour l'aménagement du territoire de l'ensemble de la zone englobant les tourbières

- Mais aussi une conscience restant assez peu développée dans le grand public, de la nécessité de protéger ces espaces. Des documents, des sentiers de découverte et des interventions auprès du public commencent néanmoins à être réalisés.



Le colloque 2009 sur les tourbières de l'IMCG

En parallèle au voyage de l'IMCG en Géorgie, s'est déroulé, les 15 et 16 septembre 2009, un colloque international sur les tourbières.

Parmi les sujets abordés, notons entre autres :

- la présentation d'un programme actuellement en cours sur la protection des zones humides du littoral de la mer Noire, mené conjointement en Moldavie, Ukraine, Russie et Géorgie;

- la présentation, par H. Joosten, de l'état des lieux sur la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique et sur le marché volontaire du carbone, concernant les tourbières;



Izolda Matchutadze présentant les tourbières de Géorgie lors du colloque à Kobuleti
Cliché de Francis Muller –
Pôle-relais Tourbières, septembre 2009

- une présentation de J. Whinam, d'Australie, sur les effets du changement climatique déjà observés sur les tourbières des îles subantarctiques, et spécialement de l'île d'Amsterdam (Terres australes et antarctiques françaises):

- que le pôle relais tourbières français, qui n'avait pas initialement prévu de présenter une communication, a repris et adapté, devant l'intérêt des discussions qui concernaient les relations avec les chasseurs dans les tourbières arrière-littorales géorgiennes, les montages qui avaient été présentés en juin 2009 en baie de Somme par R. François (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie) et F. Muller (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels).



Groupe national zones humides du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDM)

Depuis quelques mois, un nouveau "Groupe national zones humides" a été constitué sous l'égide du Ministère chargé de l'écologie. Ayant repris une 'configuration Grenelle', c'est-à-dire regroupant des représentants de toutes les catégories de personnes et d'organismes impliqués dans les zones humides, il s'est réuni à plusieurs reprises cette année, attestant

du regain d'intérêt que les zones humides suscitent auprès des pouvoirs publics français et des populations.

Plusieurs dossiers pratiques, parfois très techniques, ont occupé ces groupes, où la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels est représentée :

- la rédaction du projet d'un nouvel arrêté sur la délimitation des zones humides, à utiliser pour la police de l'eau. Il redéfinit pour ce cadre les sols correspondant aux zones humides

- un nouvel élan donné au travail sur les sites désignés dans le cadre de la Convention de Ramsar sur les zones humides : rédaction d'une charte définissant notamment le fonctionnement tant pour les nouveaux sites que pour les anciens, mise en place de rencontres entre les gestionnaires de sites Ramsar, dont la première a eu lieu à Evian en septembre dernier.

- la rédaction d'un bilan du Plan national d'action pour les zones humides, lancé après 1995, et la préparation d'un nouveau plan d'action pour les années à venir. A cette dernière fin, six sous-groupes de travail ont 'planché' sur des axes précis qui seraient intégrés dans ce nouveau plan:

* Cohérence des politiques publiques et des délimitations de zones humides

* Zones humides et urbanisation

* Communication – sensibilisation – formation en faveur des zones humides

* Soutenir l'agriculture en zone humide

* Zones humides et recherche

* Maîtrise d'ouvrage intégrée

Le Ministère souhaite que les lignes de ce nouveau plan d'action soient définies dès la fin de cette année...



Retour sur la journée technique des gestionnaires dans le Morvan



*Cliché : Jérémie Cholet, Pôle-relais
Tourbières, septembre 2009*

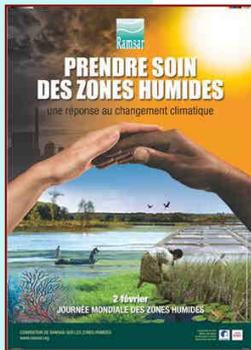
Une journée technique des gestionnaires s'est déroulée le jeudi 24 septembre dans le Parc Naturel Régional du Morvan. Co-organisée par le Parc et le Pôle-relais Tourbières, elle a permis à une vingtaine de participants issus de régions et structures diverses de visiter les sites de Champgazon et Montbé. Les études fonctionnelles et paléo-environnementales menées sur ces deux tourbières ont été présentées par Pierre GOUBET (bureau d'études Sphagnum) et Isabelle JOUFFROY (Université de Franche-Comté) qui les avaient réalisés. L'occasion d'aborder des domaines intéressants qui ont trouvé ici une application concrète, les objectifs de gestion ayant été revus à la suite de ces travaux de connaissance.

Cette manifestation et celle organisée en avril sur la réserve naturelle de la Truchère Ratenelle ont bénéficié de financements de la part de l'ONEMA et de la DIREN Bourgogne. Les comptes-rendus de ces deux rencontres seront téléchargeables sur le site internet du Pôle-relais Tourbières d'ici décembre.

Contact : jeremie.cholet@pole-tourbieres.org



Appel à manifestations pour la Journée Mondiale Zones Humides 2010



La convention de Ramsar, ayant pour but de protéger les zones humides les plus remarquables de la planète, prend en France un nouvel essor, après la désignation de nouveaux sites en 2009 et la première rencontre des gestionnaires de sites Ramsar, à Evian en septembre 2009.

Mais si la France était jusqu'il y a peu à la traîne pour les actions sur sites, cela n'avait pas été le cas pour l'animation de la Journée mondiale des zones humides, liée elle aussi à la Convention de Ramsar.

Cependant, si les manifestations en zones humides méditerranéennes ou atlantiques étaient chaque année nombreuses, celles sur tourbières ne l'étaient guère. Nous comptons sur vous, lecteurs de *Tourbières-Infos*, pour organiser, co-organiser ... et nous faire connaître des événements autour de cette date du 2 février, si possible (mais sans obligation) sur le thème retenu pour 2010 : « Prendre soin des zones humides, une réponse au changement climatique ».

Pour collecter l'information sur les manifestations que vous organiserez à cette occasion, le Pôle-relais Tourbières vous propose un tableau Excel, comprenant des champs prédéfinis : localisation géographique précise, structure organisatrice, type d'opération, animations prévues, public ciblé, date, contact...

Ce tableau est téléchargeable à la page suivante : <http://www.pole-tourbieres.org/jmzh.htm>

Vos contributions sont à envoyer au Pôle-relais Tourbières : francis.muller@pole-tourbieres.org



LES TOURBIERES A L'INTERNATIONAL



Peatlands in national inventory submissions 2009 : an analysis of 10 european countries.

BARTHELMES, A. ; COUWENBERG, J. ; JOOSTEN, H. 2009. Wetlands international. 28 p.



Les émissions de gaz à effet de serre provenant du drainage des tourbières peuvent être largement évitées grâce à la remise en eau et à la restauration des tourbières. Cependant, les réductions d'émissions de gaz provenant des tourbières peuvent-elles être quantifiées correctement et restituées avec transparence ? Ce rapport analyse les inventaires nationaux de 10 pays européens afin d'évaluer leurs expériences en terme de déclaration des émissions d'origine anthropique provenant des tourbières.

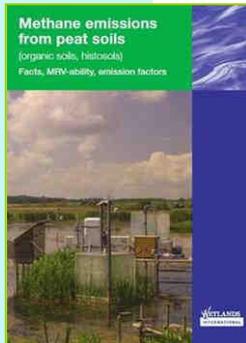
Ce rapport est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.wetlands.org/LinkClick.aspx?fileticket=RDq5hV4hxC0%3d&tabid=56>



Methane emission from peat soils (organic soils, histosols) : facts, MRV-ability, emission factors.

COUWENBERG, J.. Wetlands international. 2009. 16 p.



D'énormes réductions d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et d'oxyde d'azote (N₂O) peuvent être atteintes par une remise en eau des tourbières drainées. Un plan de remise en eau, au-delà de 2012, doit cependant intégrer aussi les émissions de méthane (CH₄). Les données scientifiques sur les émissions de méthane montrent que, dès que les conditions anaérobies sont fournies, la disponibilité du matériel végétal récent est le facteur majeur dans la production de méthane, tandis que la tourbe ancienne ne joue qu'un rôle subalterne. Le niveau annuel moyen de l'eau est un indicateur étonnamment bon pour les émissions de méthane, mais à des niveaux d'eau élevés la couverture de « shunts aerenchymous » (tissu végétal conducteur de gaz) est un meilleur indicateur. Dans l'idéal, le niveau de l'eau et la couverture en « shunts aerenchymous » devraient être évalués pour aboutir à des estimations fiables d'émissions de méthane. Les données disponibles fournissent suffisamment d'indications pour arriver à des méthodologies cohérentes de niveau 1 telles qu'elles sont présentées dans ce rapport. Pour les approches de niveau supérieur, la végétation fournit une base prometteuse pour le développement des facteurs plus détaillés d'émission. La végétation est un excellent indicateur des niveaux d'eau moyens et peut fournir - avec une attention supplémentaire pour les « shunts aerenchymous » - un indicateur robuste pour des estimations exactes et spatialement explicites des émissions de méthane sur de grandes superficies.

Ce rapport est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.wetlands.org/LinkClick.aspx?fileticket=v4vnSMS3Nvs%3d&tabid=56>



Fact book for UNFCCC policies on peat carbon emissions.

KAAT, A. : JOOSTEN, H. 2008. Wetlands International ; Greifswald University, 28 p.



Contrairement aux forêts, peu de gens connaissent les tourbières. Encore moins de personnes savent que ces milieux, qui ne couvrent que 3% de la surface de la Terre, contiennent deux fois plus de carbone que la biomasse des forêts du monde entier. Le carbone, qui dans des conditions normales devrait resté stocké pour des temps infini et finirait par se transformer en charbon, est actuellement relâché dans l'atmosphère à une vitesse alarmante, représentant environ 10% de toutes les émissions mondiales de dioxyde de carbone. Ces émissions restent en grande partie non signalées. Et là où elles sont signalées, elles sont exclues des comptes nationaux d'émission. L'organisation « Wetlands International » se consacre à diffuser ce message à propos de cette catastrophe et préconise que l'UNFCCC (Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique) fournisse des incitations destinées à éliminer la perte des tourbières de la planète.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.wetlands.org/LinkClick.aspx?fileticket=Dg7X8aI83q4%3d&tabid=56>

BELGIQUE



Facettes et secrets de la réserve naturelle des Hautes-Fagnes.

Serge NEKRASSOFF éditeur, 2008. 36 p.



A destination des randonneurs, ce guide présente les milieux particuliers du haut-plateau fagnard (emblématiques tourbières mais aussi landes, bois, rivières, prairies) sans oublier que ces paysages résultent de l'interaction entre l'homme et la nature.

Au sommaire :

- *Tourbière et autres milieux humides (la nature du sol et le type de climat, les sphaignes, la tourbe, les plantes)*
- *La Fagne et l'homme autrefois (monuments vestiges, traces des activités humaines ancestrales)*
- *La tourbe : un combustible de substitution*
- *Traces d'une époque glaciaire (les lithaleses, cicatrices géologiques)*
- *Pourquoi une réserve naturelle ?*
- *Entre landes et pessières*

Ce document peut être commandé (6,90 €) au Bureau d'information de Mont-Rigi : haute.ardenne@skynet.be



Etude de la colonisation des mares des milieux tourbeux du Plateau de Saint-Hubert (Belgique) par les macroinvertébrés aquatiques.

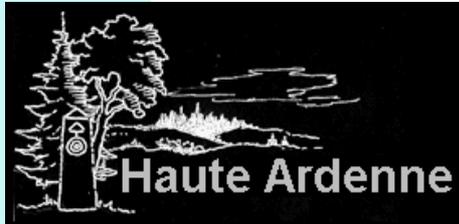
FRISSON, G. 2009. Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux. 75 p. + annexes

Le programme LIFE-Tourbières a permis d'engager des actions de restauration sur de nombreux sites. Afin d'évaluer la réponse des espèces à ces interventions, des indicateurs de suivi sont nécessaires. L'auteur a choisi d'évaluer l'état de la restauration de mares tourbeuses, par l'étude de leurs conditions environnementales et de leur colonisation par les macroinvertébrés aquatiques. Des relevés faunistiques et des mesures de paramètres physico-chimiques ont été effectués sur 26 mares restaurées âgées de maximum 4 ans et sur 4 mares de références âgées de 7 à 27 ans. En termes de résultats, aucune différence significative n'a été mise en évidence pour la richesse taxonomique, l'abondance et la diversité. Les variables environnementales ayant une influence sur l'assemblage des communautés de macroinvertébrés sont le pH, la concentration en oxygène dissous et le nombre de mares situées dans un rayon de 500 mètres. Afin de conserver l'ensemble de la biodiversité, la restauration des milieux tourbeux doit donc viser autant la diversité de l'habitat à l'échelle du paysage que la qualité intra-site.

Ce document est disponible au format pdf auprès du Centre de documentation du Pôle-relais Tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org



Les samedis 7 et 14 novembre 2009 : « Le parler wallon des villages fagnards et clefs d'interprétation de la toponymie fagnarde » / Journées « Sciences et nature »



Les journées « Sciences et nature » sont organisées par Haute Ardenne asbl. La présente session sera consacrée à 2 thématiques :

* les particularités dialectologiques du wallon et leurs variantes d'un village à l'autre : Comment expliquer ce phénomène ? Comment répertorier ces différences, les analyser ? Peut-on parler de "wallon fagnard" ?

* la toponymie : grâce à quelques clefs d'interprétations et à l'analyse de cas, il est possible d'acquérir un oeil critique utile pour éviter les pièges de l'interprétation facile.

L'animation de ces journées est assurée par Marie Guy Boutier et Esther Baiwir de l'Université de Liège (ULg).

Prix par deux journées indissociables : 20 € /personne.

Contact : haute.ardenne@skynet.be

CANADA



Impacts environnementaux d'une nouvelle technique de récolte de la tourbe.

LANDRY, J. 2008. Université de Laval (Québec) : Faculté des Sciences de l'agriculture et de l'Alimentation, 60 p. + annexes

La récolte de tourbe par aspiration, technique la plus répandue actuellement au Canada, engendre des impacts importants sur l'environnement. Depuis 4 ans est expérimentée la technique de récolte mécanique par tranchée : la tourbe est extraite par blocs, en conservant la végétation de surface. Un suivi permet d'évaluer l'impact sur la chimie de l'eau des cours d'eau et la restauration du couvert végétal : avant et après la récolte mécanique sont en effet réalisés des inventaires de végétation, des mesures de décomposition de la tourbe et de productivité de l'écosystème ainsi que des analyses d'eau provenant de la tourbière de Pointe-Lebel. En conclusion, la technique mécanique permet l'installation d'un couvert végétal typique d'une tourbière ombrotrophe plus rapidement et entraîne moins d'impacts sur la qualité de l'eau issue de la tourbière.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

http://www.gret-perg.ulaval.ca/uploads/tx_centrerecherche/Landry_Msc_2008.pdf

IRLANDE



Bogland : a future in Ireland

Irish Peatland Conservation Council (IPCC) ; ENFO. 2008. 12 p.



Ce document reprend les 12 panneaux de l'exposition :

- l'habitat des tourbières
- la flore
- la faune sauvage
- les espèces invasives
- les menaces : plantation d'arbres, surpâturage, piétinement des visiteurs, enrichissement de l'eau en nutriments
- l'extraction de la tourbe et le changement climatique
- la conservation et l'utilisation raisonnée

- ce que chacun peut faire
- les valeurs des tourbières
- la gestion et la restauration
- le plan d'action 2020

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

http://www.askaboutireland.ie/aai-files/assets/Environment/Education_Training/Boglands-Exhibition.pdf



Peatlands.

O'DWYER, K. Sculpture in the Parklands. 2008. 25 p.



La tourbe a toujours été synonyme d'évocations fortes en Irlande, constituant la principale ressource combustible pendant des siècles, dans un contexte de paysages composés majoritairement de tourbières de couverture et de tourbières bombées. Il n'est donc pas étonnant que les artistes aient été inspirés par ce matériau.

Le présent document constitue le catalogue de l'exposition sur les tourbières, réalisée dans le cadre du Congrès International de la Tourbe en 2008.

L'exposition est volontairement éclectique, reflétant la diversité des créations : qu'elles soient figuratives ou abstraites, peintes ou réalisées en trois dimensions, utilisant le film ou la photographie, les oeuvres offrent un aperçu de l'interprétation artistique et créative d'un élément majeur du paysage irlandais. L'exposition comprend les créations des artistes suivants : Alan Counihan, James Fraher, Martina Galvin, Joe Hogan, Maurice Macgonigal, Joan Mackarell, Caroline Madden, Ann Mulrooney, Joch Nichol, Jorn Ronnau, Sean Mcsweeney, Grace Weir, Les artistes ont présenté leurs propositions pour l'avenir des tourbières, par de nouvelles façons d'être avec des paysages fondés sur les longues traditions de vie et de travail avec la terre. Bien que les tourbières se forment à partir de la décomposition de la matière, il existe une réelle opportunité pour découvrir des potentialités créatives, qu'elles soient anciennes ou nouvelles, traditionnelles ou novatrices. Protéger et conserver les ressources en tourbe ne signifie pas seulement préserver les paysages, c'est aussi préserver la tradition d'une participation humaine dans le paysage à travers des actions créatrices responsables.

Ce catalogue d'exposition est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.sculptureintheparklands.com/downloads/Peatlands%20Exhibition%20Catalogue.pdf>



Industrially harvested peatlands and after-use potential: understanding local stakeholder narratives and landscape preferences.

COLLIER, M-J ; SCOTT, M-J. 2008.

Landscape Research, vol 33, n°4, p. 439-460

Cet article explore la dimension collective de la gestion du paysage, dans un secteur jusqu'ici dominé par les intérêts économiques et les experts de la biodiversité : l'avenir des tourbières après exploitation industrielle en Irlande. Les auteurs soutiennent que le vécu quotidien du paysage par la population locale est une forme légitime de connaissance et devrait constituer un apport central dans la planification des choix et les processus de gestion.

Cet article est téléchargeable à la page suivante :

[http://www.ucd.ie/bogland/publications/Collier%20et%20al%202008%20Landscape%20Research%20\(After-use%20potential\).pdf](http://www.ucd.ie/bogland/publications/Collier%20et%20al%202008%20Landscape%20Research%20(After-use%20potential).pdf)



« Heartland » / exposition de la société « Bord na Móna »

heartland

BORD NA MÓNA

La société « Bord na Mona », exploitante de tourbe, fête ses 75 ans en 2009. Cette exposition reflète le développement technique, social et économique de la société depuis 1934, et ses projets pour un avenir durable. L'exposition est articulée autour de 7 thématiques :

- * L'environnement : autour du patrimoine paysager et de la nécessité permanente d'appréhender les tourbières comme une ressource précieuse
- * La culture : les tourbières comme source d'inspiration pour les poètes, les sculpteurs...
- * Le travail : les outils utilisés dans les premières années, leur évolution et la transition vers un processus plus mécanisé
- * Le développement : création du Conseil de Développement de la Tourbe en 1934
- * L'innovation : première station expérimentale, avec des liens à l'échelle mondiale dès 1954, puis développement récent de centres d'innovation en 2008
- * La communauté : création d'emplois et construction d'hébergements pour les salariés
- * L'avenir : une entreprise durable stratégiquement, commercialement et sur le plan opérationnel, soucieuse de questions telles que la gestion du carbone, la gestion des déchets et des ressources, la production d'énergie, la biodiversité et la gestion du paysage, et les produits environnementaux.

L'exposition est itinérante :

- 12 octobre- 6 novembre 2009 : Newbridge Credit Union, à Newbridge (Comté de Kildare)
- 16 novembre-11 décembre 2009 : Offaly County Council à (Comté de Tullamore)



Une galerie de photos est disponible à la page suivante : <http://www.heartland.ie/gallery.html>

ISLANDE



Building with turf.

SIGURDARDOTTIR, S. ; BROWN, N-M. (trad.)2008. Skagafjörður Historical Museum. 26 p.

La commune de Skagafjörður possède de nombreuses ruines de maisons en tourbe. Le Musée historique s'active à préserver la connaissance sur ces constructions en tourbe depuis les années 2000. Quelques habitants savaient encore comment construire avec la tourbe. L'ensemble du village a été étudié, quartier par quartier, en comparant les variantes dans la technique, qui définissent différents styles. Plusieurs bâtisses (églises, fermes...) sont des sites historiques surveillés par le Musée National d'Islande. La commune compte aussi de nombreuses dépendances ou granges construites en tourbe.

Découper la tourbe, préparer la tourbe et construire en tourbe sont des techniques disparues. Il est donc urgent de les préserver, sans quoi la connaissance sera perdue et l'on ne saura plus prendre soin de ces maisons historiques. Le présent document est une tentative de présentation des caractéristiques les plus importantes d'habitations en tourbe et des méthodes utilisées pour les construire à Skagafjörður.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

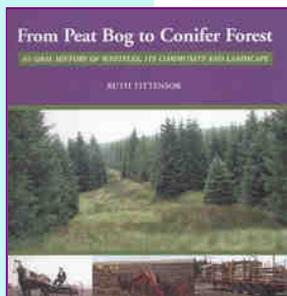
<http://www.skagafjordur.is/upload/files/IX-Turf.pdf>

ROYAUME-UNI



From peatbog to conifer forest : an oral history of Whitelee, its community and landscape.

TITTENSOR, R. 2009. Packard Publishing Limited. 237 p.



En 1900, seulement 5% de l'Ecosse était recouvert d'arbres. Au cours du XXème siècle, la plantation à grande échelle des arbres conifères a considérablement élargi la superficie de forêts. Ce boisement a été mené par la Commission des forêts au gré des gouvernements qui ont vu que les bois de pays faisaient cruellement défaut. Ce livre se concentre sur les problématiques sociales, agricoles et écologiques des changements sur le Plateau Whitelee. Il détaille l'histoire orale, présentant les expériences de la communauté qui a vécu et travaillé là-bas et des employés dont le travail était d'acheter la lande tourbeuse et de la convertir en forêt. Ils décrivent comment leurs vies ont changé quand ils se sont impliqués dans ce projet de plantation et que la monoculture d'arbres a poussé. Actuellement, certaines parties de la région font l'objet d'une proposition controversée pour l'installation d'éoliennes pour produire de l'électricité.

Cet ouvrage peut être commandé auprès de la librairie NHBS (32 €).



Le gouvernement britannique lance un appel d'offres pour un suivi de l'usage horticole de la tourbe

Au Royaume-Uni, le Plan d'action biodiversité pour les tourbières hautes comporte un objectif de réduction de la tourbe utilisée dans l'horticulture, qui est exprimée comme suit : "90% du marché total des améliorants organiques et supports de culture doit être libre de tourbe au Royaume-Uni d'ici 2010 ". Il complète le précédent objectif de 2005 de 40% de produits sans tourbe, qui a été atteint. Le projet est composé de trois tâches, chacune ayant avec ses propres résultats et de délais :

- Surveiller l'utilisation de la tourbe et des alternatives basées sur les ventes en 2009 (date limite 30/04/2010)
- Surveiller l'utilisation de la tourbe et des alternatives basées sur les ventes en 2010 (date limite 30/04/2011)
- Recherche sur la façon de contrôler l'utilisation de la tourbe aujourd'hui et dans l'avenir (date limite 31/09/2011)

Le projet devrait débuter en décembre 2009 pour 22 mois pour un budget de £ 170 000. Il comprendra, entre autres, l'examen des points suivants :

- (a) le compost de champignon,
 - (b) la classification des origines de la tourbe dans le rapport précédent,
 - (c) l'utilisation de la tourbe dans les plantes en pot importées,
 - (d) la capacité des producteurs à soumettre leurs données sur les origines de la tourbe et les ventes de tourbe au niveau du Royaume-Uni,
 - (e) la capacité des producteurs à fournir des données sur les ventes de supports de culture aux différents secteurs parmi les professionnels de l'horticulture.
- (*Peat news*, n°8, octobre 2009)

RUSSIE



Projet alarmant d'extraction de tourbe

L'organisation « Wetlands International » est préoccupée par les plans du gouvernement de Russie pour soutenir et permettre l'extraction de tourbe à grande échelle pour l'énergie. Utiliser la tourbe génère des émissions de dioxyde de carbone plus importantes que les combustibles fossiles, détruira une nature précieuse et perturbera l'hydrologie des zones étendues.

La Russie possède les plus grandes réserves de tourbe dans le monde : 1,4 millions de km² (de la presqu'île de Kola, près de la Laponie Finlandaise, jusqu'au détroit de Béring, aux confins de l'Alaska), 47% des ressources en tourbe mondiale. La plupart de la partie septentrionale du pays a un sol tourbeux. Ce qui représente 113 gigatonnes de carbone ; s'il est libéré dans l'atmosphère, cela correspond 15 fois l'ensemble des émissions annuelles mondiales de dioxyde de carbone. Actuellement, la tourbe représente 0,1 % de l'énergie consommée par les Russes. Le plan massif d'exploitation de cette énergie fossile porterait ce chiffre à 10 %. L'organisation « Wetlands International » demande au gouvernement russe de ne développer l'exploitation minière qu'à petite échelle pour un usage local dans les régions éloignées et de n'autoriser que des techniques qui limitent l'impact sur le paysage et permettent la régénération naturelle. En outre, les zones exploitées devront être restaurées pour mettre fin au drainage.

<http://www.wetlands.org/NewsandEvents/NewsPressreleases/tabid/60/articleType/ArticleView/articleId/1869/Alarming-plan-to-mine-Russias-peat.aspx>